

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 3

Quellentext: Lettres recueillies dans le galetas d'une vieille maison de la Gruyère
Autor: Vuillermet, Ch.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un plaideur ayant admis sa partie adverse à faire une déclaration sermentale sur l'objet en conteste, elle peut *par une réforme* se soustraire à cette déclaration. — Réforme ! reprit M. le maréchal, nous avons bien de ces f... réformes dans nos régiments, mais comment diable pouvez-vous en faire dans un procès ? Je voulus l'expliquer ; jamais je ne pus me faire entendre ; M. le maréchal n'en jugea pas moins et *toujours à merveille*¹. »

(*A suivre*)

Paul MAILLEFER.

LETTRES RECUEILLIES DANS LE GALETAS D'UNE VIEILLE MAISON DE LA GRUYÈRE

I

A une faible distance de Charmey, le pittoresque chemin du lac Noir traverse l'antique hameau du Liderrey ; à l'entrée de ce hameau se trouve une grande et ancienne maison qui porte le nom énigmatique de Clos-ès-donnes ; cette maison a conservé un air important et la patine évidente du temps prouve qu'elle est encore aujourd'hui telle qu'au commencement du siècle, quand le juge de paix Pierre Chollet vint de Châtel-sur-Montsalvans s'y établir avec sa famille². En fouillant dans le vaste galetas de cette vieille demeure, à la recherche de bouquins que l'on m'avait signalés, j'ai retrouvé sous une poussière presque séculaire et jetés pêle-mêle dans des bahuts vermoulus, tout un fouillis de documents nombreux et variés, livres et journaux précieux par leur ancienneté, arrêtés et circulaires du gouvernement, parchemins, actes notariés, etc., etc., sans parler d'une volumineuse correspondance d'affaires et de famille, le tout, comme on le devine, très endommagé par les rats. En feuilletant ces papiers divers et ces lettres, je saisisais, non sans émotion ni sans mélancolie, quantité de traits de la vie in-

¹ J.-J. Cart. *Lettres à de Muralt*, p. 293.

² Louis Chollet, de Cerniat, dans le Comté de Gruyères, se trouve inscrit dans le Grand-livre des Bourgeois de Fribourg en l'année 1543. page 126.

time de cette famille aujourd'hui éteinte. Là se retrouvaient les traces de la carrière, longue et honorable, d'un homme qui fut l'une des personnalités les plus marquantes de la contrée. Nous l'avons déjà nommé, Pierre Chollet, négociant, juge de paix, président du tribunal, député au Grand Conseil et enfin préfet de Farvagny et de Corbières ; chasseur de chamois à ses heures et avec tout cela fort bel homme ; mais, hélas ! l'homme le mieux doué n'est par parfait : le président Chollet, joyeux vivant, ne mettait pas toujours en pratique les leçons d'ascétisme qu'il avait reçues à Fribourg du Père Appollinaire, il avait un faible prononcé pour le jus de la treille et comme rien ne se perd, l'on peut dire que cette fâcheuse faiblesse fut en bonne partie la cause du malheur des siens.

Là se trouvaient aussi des lettres de ses fils qui ne témoignaient que trop des orages qui avaient agité cette paisible habitation. Les fils Chollet étaient des têtes vives et chaudes et la bonté faible de leur mère les avait quelque peu gâtés.

Vers la fin de l'année 1809, après une violente scène de famille, l'ainé des fils, Jean-Joseph, s'engagea par coup de tête dans l'un des régiments suisses au service de France ; son frère François, pressé par ses créanciers et par les reproches de son père, quitta secrètement la maison paternelle au commencement de mars 1812. Le jeune soldat et son frère restèrent fidèles de cœur au foyer paternel. Ils écrivirent régulièrement à leurs parents ; ce sont ces lettres que je publie ¹. Si je les exhume aujourd'hui de la poussière, ce n'est point pour leur mérite littéraire ou en raison de l'importance des événements relatés ; si elles m'ont paru précieuses, c'est à titre de documents authentiques et vécus.

Dès 1812, on n'entendit plus parler de Jean-Joseph ; la lettre datée de Pimpelin en Prusse, le 31 mai 1812, est la dernière que ses parents reçurent de lui. M. le lieutenant de Boccard, échappé à cette funeste campagne, croyait qu'il avait pu rentrer en France ou en Suisse ; il est infiniment probable qu'il succomba pendant la retraite ². Après avoir

¹ Cette correspondance n'a pu être retrouvée au complet ; la première des lettres de Jean-Joseph est du 25 mai 1811.

² Ainsi que d'autres Charmeysans : les deux frères Jacques et Pierre Repond, Nicolas Overney, etc., etc. Le capitaine d'artillerie et du génie Bourquenoud rentra en Suisse et mourut à Charmey dans un âge avancé.

été rassurés par la lettre de M. A. Willer, les parents Chollet durent se rendre à l'évidence et cette fin lamentable leur fut toujours un cruel souvenir. Dans les derniers jours de sa vie, le sort de son malheureux fils fut pour sa vieille mère un véritable cauchemar, et c'était surtout de lui qu'elle s'entretenait au moment de mourir. Excepté le pauvre enfant qui n'eut point de retour, ils reposent tous depuis longtemps au pied de la tour de l'église de Charmey, dans l'endroit appelé le « Coin des Chollet. »

Et la nuit rayonnante calme toutes les âmes
Dans tous les tombeaux à la fois.

II

EXTRAIT DES LETTRES DE JEAN-JOSEPH CHOLLET

Avignon, le 25 mai 1811.

Mes chers Parents ! Je vous écris la présente pour vous faire savoir mon arrivée à Avignon. Nous sommes partis de Marseille le 18 avril en ayant reçu l'ordre la veille et nous sommes arrivés ici le 18. L'on a organisé nos deux bataillons à 1600 hommes en formant trois compagnies d'élite et quatre du centre par bataillon, et l'on a envoyé de suite l'organisation au ministre de la guerre et nous sommes encore tous les jours en attendant l'ordre de partir. L'on dit que nous allons à Paris sans savoir le but de cette démarche si inattendue... Jacques Respond m'a dit que mon frère avait envie de me venir joindre, je serais fort fâché qu'il fit cette sottise, car il s'en repentirait beaucoup, tout aussi bien que moi, car c'est un triste état que d'être soldat, surtout dans ce moment ici...

Marseille, le 10 juillet 1811.

Mes chers parents ! ...Nous sommes arrivés à Toulon le 20. Le 28 un autre ordre est encore arrivé et nous sommes partis le soir, étant arrivés à Marseille le lendemain ayant forcé la marche. Nous sommes très chagrinés de ce service presque tous les jours de garde. Nous avons beaucoup souffert pendant notre route par les grandes chaleurs, malgré que notre route n'ait pas été bien longue, mais le grand poids de nos armes et de nos sacs nous accablant. Toulon

est une grande ville de guerre très forte. Le service y est très rude. Nous avons l'Anglais à fort peu de distance de la ville, qui fermait plusieurs passages sur la mer... Je me conduirai toujours en grenadier résolu, bravant les dangers du combat afin d'acquérir les lauriers qui sont dus au bon soldat, pour faire honneur à notre famille et patrie.

Marseille, 20 août 1811.

(Jean-Joseph devant partir avec son bataillon pour Paris, a fait un emprunt de 20 francs qu'il prie son père de rembourser)... car un soldat est bien misérable quand il n'a que sa modique paie pour supporter la fatigue pendant une grande route.

Marseille, 27 septembre 1811.

...L'on vient de me faire passer caporal de notre compagnie. Ce grade n'est pas d'une grande valeur, mais il pourra me faire parvenir à des grades plus élevés comme me l'ont promis mes chefs si je me conduisais bien comme du passé...

Lyon, le 25 octobre 1811.

Mes chers Parents ! Je vous écris pour vous avertir de notre seconde démarche sur Paris..... Si j'ai dépensé beaucoup d'argent depuis que je suis au régiment, soyez persuadés que je n'en ai jamais fait aucun mauvais usage, car j'ai été obligé d'en employer une grande partie pour me conserver des habillements propres. Soyez assurés qu'en route nous sommes bien misérables si nous n'avons que notre paie du régiment...

Nevers, 21 novembre 1811.

Nous sommes encore ici sans savoir de quel côté nous irons, cependant dans l'espérance d'aller à Paris.... Nous sommes logés chez les bourgeois depuis notre arrivée, vu que les casernes sont remplies de prisonniers espagnols, ce qui rend le bourgeois bien mécontent car il est bien chagriné, surtout par la grande cherté du pain quoique les autres denrées soient à un prix raisonnable. Je suis beaucoup chagriné d'exercice car je suis obligé d'instruire les recrues qui nous viennent au régiment deux fois par jour...

Paris, le 28 novembre 1811.

Mon cher Père !

Je vous écris la présente pour vous faire savoir l'arrivée

de notre Régiment à Paris par l'occasion de Monsieur Simon Petite qui m'a remis 20 francs pour m'acheter quelques petites choses ; car ici l'on est obligé d'être plus propre qu'en tout autre endroit, surtout les compagnies d'élite. Le 4 de novembre nous sommes arrivés dans un village près Paris où nous avons été logés chez le bourgeois, le 8 nous avons passé la revue de l'Empereur à la place des Tuileries, nous étions 40 mille hommes. Le 11 nous sommes entrés en caserne dans le faubourg Poissonnière, caserne de la nouvelle France. Le 22 de ce mois nous avons encore passé la revue de l'Empereur qui nous a fait beaucoup manœuvrer avec sa garde, car nous avons été sous les armes depuis les huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Le lendemain de notre arrivée, après la revue, la garde impériale a régalé notre Régiment. Tout le monde dit que nous allons être tirés pour la garde aussi l'on nous a déjà fait faire de grandes dépenses pour nous habiller. L'on ne peut rien voir de plus beau que la ville de Paris, mais je ne pourrais pas encore vous en faire un détail, vu que je n'ai pas encore eu le temps de voir ce qu'il y a de plus curieux ; car depuis que nous sommes casernés nous sommes encore consignés, cependant l'on obtient quelques permissions pour aller en ville....

Je viens de recevoir votre lettre datée du 2 décembre où j'apprends avec beaucoup de peine la santé délabrée de ma mère, et d'un autre côté mon cœur est bien désolé de voir les reproches que vous me faites. J'avoue bien que j'ai dépensé beaucoup d'argent depuis que je suis au Régiment, mais mon cher Père vous pouvez bien me le retenir sur ce qu'il pourra me revenir un jour, car peut-être resterai-je dans le service d'après l'avancement que je pourrais avoir par la suite. Enfin, je promets que c'est pour la dernière fois que je m'en ferai avancer, je vivrai dorénavant avec ma paye comme font beaucoup.

Liège, le 30 janvier 1812.

...Nous avons été bien trompés dans notre espérance, croyant d'être pour la garde du petit Roi de Rome comme chacun le disait et le 10 (janvier) nous recevons l'ordre de partir. J'ai été bien fâché de partir de Paris, ville aussi grande et aussi belle. A peine ai-je eu le temps de voir ce

qu'il y avait de plus beau et de plus curieux. Il n'y a rien de plus désagréable que d'être en route par cette saison-ci. Depuis Paris, nous avons eu très mauvais temps et des chemins déplorables. Nous sommes ici en attendant l'ordre d'aller plus loin ; l'on parle beaucoup que nous irons en Allemagne faire la guerre aux Russes... Je ne désire pas de rester longtemps ici car la ville est désagréable tout à fait, et il n'y fait pas bon vivre. Je crois que tous les pays sont assez malheureux à présent...

Lorsqu'il écrivit sa dernière lettre, Jean-Joseph était en route pour la Russie. Sa missive porte le sceau du deuxième corps de la Grande armée.

Pinpelin, 31 mai 1812.
en Prusse.

Mes chers Parents !

Je m'empresse de vous adresser la présente pour vous donner de mes nouvelles. Le 29 de ce mois je viens de rejoindre la Compagnie étant resté à l'hôpital de Magdebourg en Vestphalie ayant assez souffert, mais Dieu merci je suis en bonne santé dans ce moment ici. En arrivant je fus bien reçu de mes chefs et de mes camarades et je trouvai une lettre de mon frère écrite à votre nom que mon camarade Thorin avait retirée. Elle me fit un sensible plaisir d'apprendre de vos chères nouvelles et de voir que vous aviez encore la bonté de me faire passer six francs par mois qui me consoleront bien dans le triste sort que l'armée éprouve dans ce moment. La misère est si grande que nous sommes obligés d'ôter la paille de dessus les toits pour nous coucher. Le peuple ne cesse de gémir sur son sort malheureux. Nous vivons de nos vivres de campagne, il y a trois mois que nous n'avons pas reçu de solde, on la retient pour payer nos habillements, je ne pourrai assez vous remercier de vos bontés, cher Père.

Nous avons l'ordre de nous tenir prêts de partir au premier jour. Le premier corps d'armée est déjà très avant. Nous n'avons plus que quatre-vingt lieues de marche et nous ferons face aux Russes. Je crois que dans peu de temps nous aurons de fortes attaques de ce côté-là. S. M. Empereur des François doit nous passer en revue de ce côté-là dans peu de temps, nous en avons reçu l'ordre. Que Dieu nous retire de ce malheureux pays, ce sont les vœux de toute l'armée,

mais je crois que plus en avant il n'y aura que misère¹, car le peuple est ruiné partout où l'armée a passé.

Nous donnons un extrait de la lettre de M. Willer.

Fribourg, 13 janvier 1813.

Monsieur le Président ! Ces jours derniers j'ai appris que M. de Boccard, officier dans le 2^e Régiment suisse, est arrivé à Fribourg. Il n'a quitté la Grande armée qu'après la trop fameuse retraite qu'elle a faite. Je me suis empressé de lui faire demander des nouvelles de M. votre cher fils qui, après avoir couru les plus grands dangers comme ses frères d'armes, a pu parvenir à s'en tirer sain et sauf, mais par un espèce de miracle. Une balle vint justement le frapper à la poche de son gilet où il avait quelques grosses pièces d'argent qui ont pu amortir le coup. Sans cela il aurait été percé d'outre en outre. M. B. ajoute qu'il jouit de la meilleure santé et que sa bravoure, sa bonne conduite le font estimer de ses chefs.

Comme nous l'avons dit, Jean-Joseph succomba peu après l'accident relaté dans la lettre de M. Willer.

Ch. VUILLERMET².

VARIÉTÉS

LES HOHENZOLLERN ET NEUCHÂTEL

CAUSERIE

PAR C. CORNAZ-VULLIET

N'oublions pas cet Etat suisse qui a longtemps présenté l'anomalie d'être à la fois principauté dépendant de la Prusse et canton partie intégrante d'une Confédération composée uniquement de pays ayant adopté pour forme de gouvernement la république. Alors même que bientôt un demi siècle s'est écoulé depuis l'émancipation de Neuchâtel en 1848, nombreuses sont les anecdotes qui se rattachent à

¹ Jean-Joseph n'était que trop bon prophète. On dirait qu'il pressent les misères de la fameuse campagne de Russie.

² Les documents sur les temps de l'Acte de médiation publiés dans notre précédent numéro appartenaient à la même collection.